

Aider un proche ne doit pas signifier tout porter.

6 OCTOBRE – JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

Être parent, frère, sœur ou proche d'une personne en situation de handicap peut conduire à accompagner, organiser, anticiper, chercher des solutions, accomplir des démarches... parfois pendant des années.

Cet engagement familial est essentiel. Mais il ne peut pas compenser, à lui seul, ce qui relève de la solidarité collective.

Nous portons aussi ce plaidoyer pour les professionnels. Sans professionnels en nombre suffisant pour assurer des accompagnements adaptés et de qualité, les familles n'ont plus réellement le choix : les proches sont contraints de pallier les réponses qui manquent, au risque de l'épuisement et de l'isolement.

Pour l'Adapeila, soutenir les aidants, c'est leur permettre de rester avant tout des parents, des frères, des sœurs, des proches.

Cela suppose des accompagnements adaptés pour la personne en situation de handicap, mais aussi des solutions de répit, des loisirs accessibles, de l'information, des espaces d'échange et une véritable coopération entre familles et professionnels.

Les frères et sœurs aussi sont concernés

L'étude nationale « La Voix des frères et sœurs » menée par l'Unapei auprès de 2 294 frères et sœurs révèle une réalité encore trop peu reconnue.

83 % indiquent avoir ressenti très tôt des responsabilités.

Leur expertise, leurs besoins et leurs choix doivent être entendus. Être frère ou sœur ne signifie pas devoir devenir automatiquement aidant. Chacun doit pouvoir choisir la place qu'il souhaite prendre auprès de son proche.

Découvrir l'étude
et la campagne
« La Voix des
frères et sœurs »



Du répit, des ressources, des espaces pour échanger

Loisirs Pluriel : les loisirs des enfants comptent aussi pour les familles

Depuis janvier 2025, Loisirs Pluriel fait partie de l'Adapeila. Son réseau d'accueils de loisirs et de centres de vacances accueille des enfants avec ou sans handicap, notamment les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires.

Permettre à son enfant d'accéder aux loisirs, c'est défendre son droit à vivre des expériences avec d'autres enfants. C'est aussi permettre aux parents de disposer de temps pour eux, leur famille, leur travail ou simplement pour souffler.

Je découvre
Loisirs Pluriel



Comprendre pour mieux accompagner les choix

L'Adapeila propose aux familles des **Cafés Autodétermination et Communication Alternative et Améliorée (CAA)** : des temps simples pour comprendre, échanger entre familles, poser ses questions et repartir avec des repères concrets.

Inscription ici :

Prochaines rencontres le jeudi de 18h à 20h :

15 octobre — ESAT Thouaré-sur-Loire

19 novembre — IME Les Sorinières

10 décembre — IME Blain



Reconnaître les aidants ne suffit pas. Il faut leur donner les moyens de choisir leur place.

L'Adapeila défend :

- le droit au répit ;
- des accompagnements adaptés aux besoins des personnes et la nécessaire attractivité des métiers ;
- l'accès effectif aux loisirs ;
- l'information et le soutien des familles ;
- la reconnaissance des frères et sœurs ;
- et une coopération équilibrée entre personnes concernées, proches et professionnels.

Parce qu'une société inclusive ne peut pas reposer sur l'épuisement des familles.

Des formations pour les aidants

Je découvre le
parcours proches
aidants :

